

**Réunion du conseil municipal**  
**30 AOUT 2016**

**Présents** : M PAGE –adjoint, MM. COUTABLE – DUVEAU – FOLTZENLOGEL –  
Mmes LE CLAINCHE - LENOIR – MORIN – LEROY

**Excusés** : Mme NICIER – MM ARRONDEAU a donné pouvoir à Mme LEROY - M MOUTTE

**Secrétaire** : Mme MORIN

Compte rendu du 6 juillet : approuvé

Suite réunion du 6 juillet :

**TERMITES** : arrêté préfectoral reçu – il est affiché pour 3 mois

Le traitement a commencé le 1<sup>er</sup> août pour 6 habitations situées en zone contaminée où la présence de termites a été détectée.

Elagage peupliers : FAIT LE 27 AOUT -> 7 conseillers présents + un bénévole

VOIRIE VC 11 – travaux terminés

Portails cimetière : travaux terminés

**Ordre du jour** :

- ✓ **Aménagement PLACE DE L'ÉGLISE** :

L'entreprise Artisans Paysagistes commencera les travaux le 5 septembre 2016

**Plan de financement** :

Région Centre :

Présentation du projet définitif à la Région qui nous accorderait une aide de base de 18 494 € et une bonification de 6 165 €

Subvention amendes de police obtenue : 2 781 €

Les 5 000 € demandés au titre de la réserve parlementaire sont acquis auprès de la sénatrice Marie France Beaufile.

Maintien de la demande de subvention auprès de l'Etat (DETR 2016) : avis du conseil -> FAVORABLE

- ✓ **Lotissement « LES CHILLEVEAUX 2 »** planning : nous avons rencontré le géomètre le 21 juillet pour la mise au point du projet et arrêt du planning. Planning remis aux conseillers.

- ✓ **FINANCES** :

- ✓ **Décision modificative au budget 2016** :

- 1- Emprunt en devises solde créditeur de 30.13 € la trésorerie doit effectuer des opérations d'ordre internes mais avec autorisation par délibération du conseil municipal. L'opération consiste à faire une dépense à l'article 1643 et une recette à l'article 778 pour 30.13 €
- 2- Décision Modificative au budget principal pour transférer 6005 € afin d'équilibrer le capital à rembourser des emprunts en cours  
Prélèvement de cette somme sur les dépenses imprévues.

- ✓ **Assurance statutaire** - la commune adhère au contrat groupe du Centre de gestion qui renégocie tous les 4 ans. Le contrat en cours s'arrête le 31.12.2016. Les négociations pour un nouveau

contrat qui débutera le 01.01.2017 ont été menées en juin 2016. Ce qui amène à une diminution des taux :

Agent titulaire CNRACL 5.85 % au lieu de 5.95 %

Agent contractuel 1.15 % au lieu de 1.35 %

ACCORD DU CONSEIL

- ✓ **Don** reçu d'une personne (50 €) : don accepté
- ✓ **Réutilisation de l'ancienne station d'épuration** = proposition => dépôt de matériaux sur une partie de la parcelle : accord du conseil – surface à définir

REUNION POUR LA NOUVELLE STATION d'EPURATION LE 9 SEPTEMBRE avec la CCCVL et l'entreprise ERSE pour le démarrage des travaux prévu début octobre pour une durée de 6 mois.

- ✓ **Voie communale n° 4** (ancien chemin rural des Huiliers) –emplacement réservé au PLU :  
LE LOT 1 est vendu - PC déposé  
Le long de la parcelle et de la voie communale n° 4 emplacement réservé au PLU = >  
Proposition d'achat du surplus pour l'EURO SYMBOLIQUE – Frais d'acte à la charge de la commune  
la commission VOIRIE qui se réunira le 20.09 à 19 H à La Poterie étudiera sur place la question de l'élargissement.
- ✓ **Création d'adresses** : au lieu-dit l'Arpent (ancien chemin rural des Huiliers :-> rue des Huiliers ?  
rue de l'Arpent ?  
Le hameau étant dénommé l'Arpent, le conseil municipal décide de dénommer la voie n° 4 pour la portion située entre le hameau des huiliers et le carrefour de la Poterie « rue de l'Arpent »
- ✓ **Sécurité routière route de Lerné – Vallée de Verrière** :

Le Conseil départemental est venu sur place afin d'organiser une limitation de vitesse en installant des panneaux de rappel et matérialiser l'intersection de « La Poterie »

Sécurité routière – route de Lerné – Vallée de Verrière = dans les 2 cas = problème de vitesse des véhicules

- Vu avec le Conseil départemental, pour la route de Lerné :
- Mettre des panneaux de rappel 50 -> 2 dans le sens Thizay / Lerné
- 2 dans le sens Lerné / Thizay
- Un panneau priorité à droite à la Poterie
- Possibilité de marquer au sol la limitation de vitesse

Pour la Vallée : dans le sens bourg/Vallée panneaux de rappel 50 à la Barigonnaire ET  
Grand rue

- Rue de la croix Descartes
- Dans le Sens Vallée/bourg rappel à la grand' rue.

Plan des propositions remis aux conseillers

Le Conseil municipal, compte tenu que cette question revient régulièrement dans les réunions, décide qu'il faut procéder à l'installation de ralentisseurs :

2 ralentisseurs en enrobé route de Lerné

3 ralentisseurs en enrobé vallée de Verrière

La commission VOIRIE qui se réunira le 20.09 à 19 h étudiera le problème

**Eclairage public** : compétence transférée au SIEIL = mise à disposition du parc d'éclairage public = Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de mise à disposition.

**PERSONNEL** =

- Autorisation d'absence pour événements familiaux : le conseil municipal détermine les jours d'absence.

**LOTS DE FRENES** : la commission des bois se réunira le 7 septembre à 19 H pour définir les lots

**LIGNE FILVERT CAR DU 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> JEUDIS DU MOIS** = suppression par le Conseil départemental

**BOULE DE FORT** = CHALLENGE DES ELUS Claude – Didier – Philippe participeront le 24.09.16 à 9 H à Savigny

**Questions diverses** :

Mme LE CLAINCHE informe le conseil que le travail effectué par les élèves de Thizay et Seully (illustration de livres pour enfants avec une illustratrice) sera exposé à Thizay (vernissage le 15.11 à 18 H).

**Local regroupement des conteneurs poubelles derrière la mairie** : semaine du 5 au 9 août, il a été constaté de fortes odeurs et la présence d'asticots sur plusieurs conteneurs. Nous pouvons en déduire que des cadavres ou des restes d'animaux ont été déposés dans les conteneurs. La société de collecte a cependant procédé à la collecte des conteneurs.

Ce problème a déjà été constaté dans le passé, à pareille époque.

S'agissant d'un problème d'hygiène sérieux, nous rappelons que les restes d'animaux, les peaux, ou les carcasses doivent être confiés à des équarisseurs et en aucun cas ne doivent être déposés dans les conteneurs OM.

Par ailleurs, le conteneur « verre » était plein et malgré cela, les dépôts ont continué à être effectués autour du conteneur alors que 2 autres conteneurs sont installés dans la commune « la Guiffardière » et « Les huiliers ».

Remplissage des conteneurs OM : nous constatons que certains conteneurs débordent alors que d'autres restent vides. Nous effectuerons une rotation pour essayer de répartir les sacs dans tous les conteneurs.

La taille des haies avec épareuse équipée de couteaux : prévu en octobre par la CCCVL

Vallée de Verrière : aménagement en cours de réalisation pour capter les eaux de ruissellement.

Prévoir un nettoyage du lavoir

**PROCHAIN CONSEIL : le 4 OCTOBRE 2016 à 19 H**

MAIRIE 4, rue de la Fontaine 37500 THIZAY	Secrétariat ouvert : Lundi – <b>13 h 15 à 16 h 15</b> jeudi – <b>8 h à 13 h</b>	☎ 02.47.95.90.27 ☎ 09.70.06.79.47 EM : <a href="mailto:communedethizay@wanadoo.fr">communedethizay@wanadoo.fr</a>
-------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------